



République Française



COMMUNE DE MALLEFOUGASSE AUGES

Date de la
convocation :
26 avril 2021

Séance du 30/04/2021

Membres en
exercice :
11

L'an deux mille vingt-et-un et le trente avril, à 17 heures 00, le conseil municipal de MALLEFOUGASSE AUGES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DEORSOLA (Maire)

Présents :
9

Présents : Jean-Paul DEORSOLA, Dominique PIGANEAU, Sandra BIANCARELLI, Patrick CLAUDE, Emmanuel DUPAS, Isabelle MAZOYER, Christian MICHEL, Marie MUNUERA, Véronique NICOLLET

Votants :
10

Représentés : Michel HERNANDEZ

Excusés : Dominique ARCIDIACONO

Absents :

Secrétaire de séance : Véronique NICOLLET

Délibération n°D_2021_028

Désignation géomètre bornage parcelle communale

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal le projet d'aménagement paysager autour de la salle communale Jean-François AILHAUD.

Afin de définir précisément les limites communales avant le commencement de ces travaux d'aménagement, un devis de bornage a été demandé au géomètre OHNIMUS pour la parcelle A755.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** le devis de bornage du cabinet OHNIMUS d'un montant de **626.00€ HT** (751.20€ TTC)
- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer tous documents y afférents

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Jean-Paul DEORSOLA

